

Chapitre 9

COORDINATION DE LA POLITIQUE, SYSTÈMES DE GESTION ET ADMINISTRATION

Développement de la politique

Tout au long de l'année, la Direction générale du développement de la politique a continué de surveiller et d'analyser les tendances économiques et politico-stratégiques influant sur les relations internationales. Grâce à ses directions de l'Analyse économique et commerciale et de l'Analyse politique stratégique, elle a pu déterminer l'impact de ces tendances sur le Canada, mais aussi préparer des énoncés de politique, des données statistiques et des analyses sur les questions clés touchant la politique extérieure. La souveraineté, les relations Est-Ouest, la politique de défense, la sécurité dans la région du Pacifique, le contrôle des armements classiques et nucléaires, la Francophonie, le soutien au moyen de subventions fédérales et la protection tarifaire des industries canadiennes et du commerce des matières premières comptaient parmi les domaines où la Direction générale a concentré ses activités. De plus, celle-ci a été chargée de préparer un énoncé sur la position du Canada concernant les dossiers politiques examinés au Sommet de Tokyo. Enfin, elle a préparé ou contribué à la rédaction des discours clés de politique extérieure à l'intention du Premier ministre, du secrétaire d'État aux Affaires extérieures et du ministre du Commerce extérieur.

Mais la tâche principale de la Direction générale en 1986-1987 aura été de diriger la revue de la politique extérieure entreprise en 1985. D'avril à juin 1986, elle a assisté aux audiences du Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes tenues un peu partout au pays. Le comité avait, en effet, été chargé de faire des recommandations au sujet des relations internationales canadiennes. Il a publié son rapport en juin et la Direction générale s'en est inspirée pour préparer la réponse gouvernementale, que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a déposée en Chambre en décembre 1986. La Direction générale a en outre assuré le suivi, activité impliquant une liaison étroite et constante avec les directions géographiques et de fonctionnement du Ministère, ainsi qu'avec neuf autres ministères et organismes gouvernementaux. Une fois la réponse déposée, des membres de la Direction générale ont parcouru le pays pour expliquer et le processus révisionnel de la politique extérieure, et les nouvelles initiatives de politique.

Gestion du Ministère

La Direction générale de la gestion centrale a coordonné les plans et les objectifs de la haute direction afin d'utiliser les ressources du Ministère selon les priorités gouvernementales et le climat actuel de restrictions financières.

La Direction de la planification centrale a continué de coordonner la réponse du Ministère aux recommandations

des 14 sous-comités du Groupe de travail ministériel chargé de réexaminer les programmes. Elle a d'ailleurs mené à terme 9 des 20 recommandations restées en suspens. La partie III du budget principal de 1987-1988 a été préparée, puis présentée au Parlement en février 1987. D'autre part, le cycle de planification des opérations a été simplifié. Il accorde, notamment, une attention plus soutenue aux intérêts des ministères, des organismes et des gouvernements provinciaux clients. La Direction a également élaboré une politique de recouvrement des dépenses quant aux services rendus par le Ministère à ces clients.

Au cours de l'année financière 1986-1987, la principale fonction de la Direction de la gestion des ressources a consisté à établir et à mettre en œuvre un plan de gestion à long terme pour le Ministère. Ce plan, qui sera en vigueur durant la période allant de 1986-1987 à 1990-1991, vise à maximiser l'utilisation des ressources réduites. Il se compose de six grands volets : l'examen constant et la simplification des pratiques administratives et de fonctionnement existantes; la revue de la taille des unités à l'Administration centrale; l'examen des ressources dans les missions à l'étranger et à l'Administration centrale; l'analyse des subventions et des contributions; la revue de certains aspects du mandat du Ministère et l'introduction d'un important projet de bureautique.

La Direction a par ailleurs poursuivi le contrôle du processus de planification dans les missions et à l'Administration centrale, du processus annuel d'allocation des ressources et du système de rapport à la gestion centrale. Enfin, elle a préparé des analyses et des recommandations sur nombre de problèmes courants ou ponctuels ayant trait à la gestion des ressources. La haute direction sera ainsi en mesure de régler ces problèmes.

La Direction de l'évaluation des programmes et des ressources a, de son côté, procédé à plusieurs évaluations afin de déterminer comment les ressources étaient utilisées et quels étaient les besoins à ce chapitre. Par la suite, elle a déterminée les possibilités de redistribution des ressources au Ministère. Des études d'envergure ont été faites pour tous les consulats généraux des États-Unis, pour cinq missions en République fédérale d'Allemagne et pour les trois missions canadiennes à Bruxelles. La Direction a aussi mené à terme une évaluation concernant la phase expérimentale du système informatisé WIN-Export, un système d'information destiné aux délégués commerciaux (Voir Chapitre 2). Cette évaluation a permis de trouver des solutions pouvant améliorer le système et assurer son expansion. Enfin, la Direction a entrepris l'évaluation des services de communications du Ministère dans les secteurs économique et commercial, ainsi qu'une analyse du Programme des foires et des missions commerciales.